

RCS : LONS LE SAUNIER

Code greffe : 3902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2015 B 00429

Numéro SIREN : 814 266 912

Nom ou dénomination : CAREMA INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 14/01/2021 sous le numéro de dépôt B2021/000144

BILAN CONSOLIDE

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Euros
ACTIF IMMOBILISÉ				
- Immobilisations incorporelles	125 584	101 198	24 387	41 110
- Ecarts d'acquisition	834 698	183 813	650 885	186 221
- Autres créances	14 212 178	8 039 366	6 172 813	5 077 770
- Immobilisations corporelles	262 916	262 916	0	1 095 043
- Immobilisations financières (1)				108 084
- Titres mis en équivalence				69 81
TOTAL	15 435 376	8 324 376	7 111 000	1 000 182
				16,37
ACTIF CIRCULANT				
- Stocks et en cours	901 480		901 480	530 886
- Clients et comptes rattachés (2)	15 526 010	432 299	15 093 711	18 206 559
- Autres créances	5 554 252	252 725	5 301 527	6 740 570
- Valeurs mobilières de placement	1 051 007		1 051 007	1 439 044
- Disponibilités	12 596 332		12 596 332	2 537 643
TOTAL	35 629 081	685 024	34 944 056	7 126 087
				5 470 245
				76,76
Comptes de régularisation et assimilés (2)	103 909		103 909	1 099 168
				3,05
TOTAL DE L'ACTIF	51 168 366	9 009 401	42 158 966	2 914
				2,73
(1) Dont à moins d'un an				101 899
(2) Dont à plus d'un an				0,24
				154 832

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12
CAPITAUX PROPRES				
- Capital	3 546 420		3 546 420	
- Primes				
- Réserves	3 330 968		1 890 187	
- Ecarts de réévaluation				
- Ecarts de conversion				
- Subventions				
- Résultat groupe	81 731		1 440 783	
TOTAL	6 795 658	6 877 389	1 522 513	105,67
			81 731	1,19
Intérêts et résultats				
- Intérêts et résultats groupe	232 691		250 310	
Provisions pour risques et charges				
- Provisions pour risques et charges	2 694 778		3 212 989	
DETTES (1)				
- Emprunts et dettes financières	9 385 742		8 314 021	
- Fournisseurs et comptes rattachés	14 548 428		15 985 957	
- Autres dettes	8 481 668		7 620 199	
TOTAL	32 415 839	31 920 177	1 071 721	12,89
			1 437 529	8,99
			861 470	11,31
			495 662	1,55
Comptes de régularisation et assimilés (1)				
TOTAL DU PASSIF	42 158 966	42 260 865	101 899	0,24
(1) Dont à moins d'un an	31 706 223	31 317 920		
(2) Dont à plus d'un an	709 616	602 237		

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12
Chiffre d'affaires	101 101 227	96 685 208	4 416 019	4,57
Autres produits d'exploitation	306 753	613 274	306 522	49,98
Autres produits d'exploitation	36 573 677	35 084 072	1 489 605	4,25
Charges de personnel (1)	30 610 372	31 375 947	765 575	2,44
Autres charges d'exploitation	30 992 183	27 314 964	3 677 220	13,46
Impôts et taxes	1 013 292	1 109 068	95 776	8,64
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 207 589	1 053 820	153 769	14,59
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 010 866	1 360 611	349 745	25,70
Produits financiers	137 569	185 496	47 927	25,84
Charges financières	81 542	113 367	31 825	28,07
Ecarts de conversion				
RÉSULTAT FINANCIER	56 027	72 129	16 102	22,32
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	1 066 893	1 432 741	365 847	25,53
Produits et charges exceptionnels	793 173	14 089	807 262	NS
Impôts sur les bénéfices	343 068	7 169	350 237	NS
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	69 348	1 453 988	1 523 346	104,77
Quote-part du groupe dans le résultat net des entreprises cédées				
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence				
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition				
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	69 348	1 453 988	1 523 346	104,77
Part revenant aux intérêts minoritaires (résultat hors groupe)	12 383	13 216	833	6,30
RÉSULTAT REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	81 731	1 440 783	1 522 513	105,67
(RÉSULTAT GROUPE)				
Résultat par action	0,46	8,13	8,59	105,67
Résultat dilué par action	0,46	8,13	8,59	105,67

(1) Y compris participation des salariés

1. INTRODUCTION

La présentation des comptes consolidés est réalisée depuis le 1^{er} janvier 2017 pour répondre aux obligations de présentation des comptes consolidés des groupes de sociétés.

2. PRESENTATION DU GROUPE PRINCIPE ET METHODES COMPTABLES

2.1. Présentation de l'activité du groupe

La SAS CAREMA constituée et domiciliée en France détient des participations dans des sociétés dont la plus importante est la SA BONGLET (2/3 de l'activité).

La SA BONGLET est une entreprise spécialisée dans les domaines de la peinture, des revêtements sols et murs, des façades... pour les entreprises, collectivités et les particuliers. Ses activités sont : Plâtrerie, Revêtements muraux, Peinture, Isolation, Éanchéité, Habillage de façades, Plafonds, Peinture intérieure, Peinture extérieure, Ravalement de façade, Revêtement de sol, Isolation thermique par l'extérieur, Revêtements de sols, Revêtements muraux...

2.2. Evolution du périmètre

- Prise de participation

Acquisition le 1 mars 2019 de 100 % de la société SARL EUVRARD 7 Chemin de Goudant Maison des entreprises 90140 BOURGNE, siren : 520163023

- Cessation de participation

La chambre commerciale du TGI de COLMAR a prononcé la liquidation judiciaire de la société SASU CILIA ZA Route du Rhin 67390 MARKOLSHEIM (siren : 831453911) le 19 novembre 2019, cette société faisait l'objet d'une intégration globale au 31/12/2018

Le compte produits exceptionnels est mouvementé à hauteur de 187 196 € pour l'annulation de l'impact sur les comptes consolidés antérieurs. Les charges exceptionnelles sont mouvementées pour les provisions constatées au niveau du groupe : clients 180 575 €, compte courant 252 725 € et engagement financier 232 487 € soit un total de 665 787 €.

- Fusion

NA

- Créations

NA

COFFRE-GEANCE AUDREY-COMPTES

2.3. Evénements postérieurs à la clôture- impact de la crise sanitaire liée à la propagation du virus Covid-19

Le groupe a subi de mi-mars 2020 jusqu'à fin mai 2020 une baisse significative de son activité liée à la mise en place de mesures gouvernementales de confinement et de restriction de circulation.

Ces mesures ont consisté à compter du 17 mars 2020 à placer le personnel en chômage partiel.

La reprise d'activité a évolué progressivement début Avril 2020 (30%) Mai (60%) et Juin (100%). Celle-ci nécessite la mise en application de mesures de protection du personnel, des différents intervenants sur les chantiers et des clients.

Il n'est pas encore possible d'estimer de manière précise l'impact de cette crise sanitaire, dont la durée et l'ampleur dépendront de l'évolution sanitaire du pays et des régions d'implantation d'activité du groupe, des mesures gouvernementales de gestion de crise, des restrictions liées, et des aides aux entreprises.

Toutefois, elle devrait affecter de manière significative les perspectives économiques en France en 2020, y compris pour le secteur du bâtiment, et par conséquent les résultats et les flux de trésorerie générés par l'exploitation du groupe au titre de l'exercice à clore le 31 décembre 2020.

Les mesures suivantes ont été prises pour limiter les effets de cette crise sur les résultats et la trésorerie du groupe. Afin de préserver sa liquidité :

- Recours au dispositif d'activité partielle pour le personnel éligible, pour une période allant jusqu'au 30 juin 2020.
- Report d'échéance d'emprunts bancaires pour une période de 6 mois, se traduisant par une prorogation des échéanciers ;
- Souscription d'un prêt garanti par l'état par l'entreprise BONGLET pour un total de 10 000 000 € dont le déblocage est envisagé à la date du 31 juillet 2020.

Eu égard à ces mesures la société n'a pas connaissance, à la date d'arrêté des comptes par le président d'incertitudes significatives de nature à remettre en cause la capacité à poursuivre l'exploitation.

Cet événement post-clôture étant sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019, il n'a été procédé à aucun ajustement des comptes clos au 31 décembre 2019, y compris les éléments sujets à estimation notamment :

La société SAS BOURRON Rue du commandant Aubrey ZI VICHY Rhue 03300 CREUZIER-LE-VIEUX (siren : 418827119) a fait l'objet d'une procédure de sauvegarde par jugement du tribunal de commerce de Cusset du 24-09-2019 avec poursuite d'activité autorisée jusqu'au 22/12/2020.

La société SAS SOLSYSTEM 1425 Rue Blaise Pascal 39000 LONS LE SAUNIER (siren 820935476), dont les conséquences de la crise sanitaire ont conduit à la liquidation judiciaire par jugement du tribunal de commerce de Lons Le Saunier en date du 12/06/2020.

2.4. Liste des filiales : Périmètre de consolidation

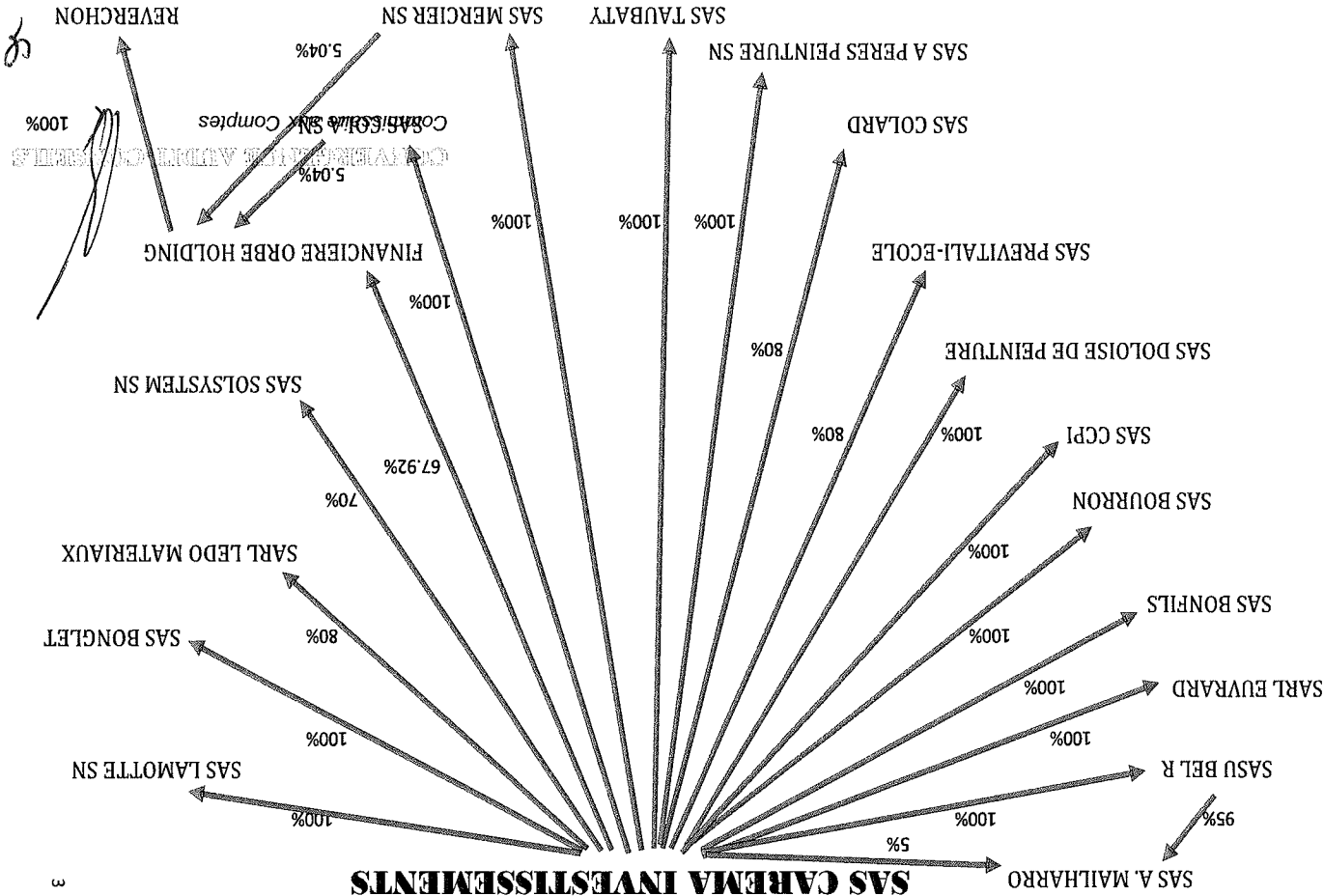
Définition du périmètre de consolidation				
Société	% contrôle	% inté-rêts	Type de contrôle	Méthode de consolidation
SAS BONGLET	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS BOURRON	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SARL DOLOISE DE PEINTURE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS PREVITALI	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS COLARD	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS TAUBATY	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS MERCIER	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS COLA	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
FINANCIERE ORBE	78,00%	78,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS SOLSYSTEM	70,00%	70,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SARL LEDO MATERIAUX	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
REVERCHON	100,00%	78,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
BEL R	100,00 %	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CPPI	100,00 %	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
LAMOTTE	100,00 %	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
MAILHARRO	100,00%	100,00 %	Contrôle exclusif	Intégration globale
PERES	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
EUVARD	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale

Détail calcul % d'intérêts FINANCIERE ORBE HOLDING :

Directement : 67,92% par CAREMA INVESTISSEMENTS
Indirectement : 5,04% par SAS COLA et 5,04% par la SAS MERCIER
→ soit 67,92% + 5,04% + 5,04% = 78% car la SAS COLA et la SAS MERCIER sont détenus par SAS CARE-MA à 100%

2.5. Siège social et SIREN des sociétés

Dénomination sociale	Adresse	Code Postal	SIREN
SAS CAREMA	1611 Route de Conliège	39570 PERIGNY	814266912
SAS BONGLET	330 Rue des Frères Lumières	39000 LONS LE SAUNIER	315434852
SASU BOURRON	ZI Vichy Rhue	03300 CREUSIER LE VIEUX	418827119
SAS BERNARD COLA	9 B Chemin de la Selle	25000 BESANCON	797516093
SAS COLARD	4 Rue des Faines	70000 NOUDANS LES VESOUL	808336911
SARL STE DOLOISE DE PEINTURES	9 rue des Châuchaux	39570 PERIGNY	393490768
SARL FINANCIERE DE L'ORBE	1611 Route de Conliège	39570 FOUCHERANS	509589123
SARL LEDO MATERIAUX	1315 Rue Blaise Pascal	39000 LONS LE SAUNIER	348361114
SAS ENTREPRISE MERCIER	5 Bd Jules Ferry	39000 LONS LE SAUNIER	750673535
SAS PREVITALI	8 Rue du Vallon	25840 ECOLE VALENTIN	822668406
SAS REVERCHON	50 Rue Rouget de Lisle	39000 CROTENAY	328985049
SAS SOLSYSTEM	1425 Rue Blaise Pascal	39000 LONS LE SAUNIER	820935476



SAS TAUBATY	7 Route de Genève	39800 POLIGNY	810948349
SAS CPPI SN	Rue du Paquis	70300 SAINT-MARIE-EN-CHAUX	840769442
SAS BEL R + SAS A.MAILHARRO	Rue Gay Lussac	58640 VARENNES-VAUZELLES	492973607
SAS LAMOTTE SN	Chemin Du Pont Du Diabie	03000 AVERNIES	838953974
SAS A.MAIL HARRO	Le Champ Male Zi	58640 VARENNES VAUZELLES	381751171
SAS A.PERES	4-6 Rue Du Champ De Vin	21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR	838454619
SARL EUVRARD	7 Chemin de Goudant	90140 BOUROGNE	520163023

3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Principes appliqués

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le Code de Commerce et le Décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 dans chaque société consolidée ainsi que par la loi du 3 janvier 1985, son décret d'application du 17 février 1986 et par le règlement du CRC n°99-02

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'ensemble des sociétés consolidées sont les suivants :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices
- Principe de prudence
- Évaluation des éléments par référence à la méthode des coûts historiques

3.2. Méthode de consolidation

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous contrôle exclusif, ainsi que les sociétés dans lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable.

La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé :

- Contrôle exclusif : intégration globale. Le contrôle est présumé lorsque le groupe détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50%, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle. Il existe aussi si la société mère, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entreprise, dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise, de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de décision équivalent.
- Contrôle conjoint : intégration proportionnelle. Il se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel, du contrôle d'une activité économique. Il nécessite l'accord unanime des associés pour les décisions opérationnelles, stratégiques et financières.
- Influence notable : mise en équivalence. L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. Elle est présumée si le groupe détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20% des droits de vote dans une entité.

3.3. Date de clôture

La date de clôture des sociétés consolidées est le 31 décembre.

3.4. Écart de première consolidation

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passif identifiable de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan consolidé dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif correspond généralement à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses (plus-value potentielle). L'écart est rapporté en tant que reprise de provision au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition. La durée retenue correspond à la durée des emprunts de la société holding : 7 ans.

L'écart d'acquisition négatif se rapporte aux sociétés suivantes :

SAS BONGLET	2017	2 904 928 €
SAS DOLOISE DE PEINTURE	2017	604 534 €
SARL LEDO MATERIAUX	2017	540 075 €
SAS MERCIER	2017	30 153 €
SAS COLA	2017	24 691 €
SAS COLARD	2017	19 450 €
SASU BEL R + MAILHARRO	02 / 2018	101 721 €
TOTAL		4 225 552 €
REPRISE DE PROVISION 2017		-589 119 €
REPRISE DE PROVISION 2018		-602 440 €
REPRISE DE PROVISION 2019		-602 440 €
TOTAL REPRISE PROVISIONS		-1 793 999 €
NET		2 431 553 €

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- Dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Dans le groupe, la durée d'amortissement des écarts d'acquisition amortis est comprise entre 5 et 10 ans. Elle est déterminée en prenant en considération la nature spécifique de l'entreprise acquise et son caractère stratégique.
- Dont la durée d'utilisation, est non limitée n'est pas amorti. En contrepartie, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Une dépréciation est constatée.

L'écart d'acquisition positif se rapporte aux sociétés suivantes :

SAS BOURRON	385 401 €
SAS FINANCIERE DE L'ORBE ET SAS REVERCHON	183 813 €
SAS SOLSYSTEM	181 169 €
SAS PREVTALI	37 814 €
SAS TAUBATY	2 373 €
SASU LAMOTTE	6 000 €
SASU PERES	7 000 €
SASU CPP1	4 105 €
SARL EUVRARD	27 023 €
TOTAL	834 698 €

provision 100%

183 813 €

183 813 €

3.5. Élimination comptables

Les éliminations comptables portent sur :

- Les opérations intragroupes sans incidence sur le résultat consolidé
- L'élimination des dividendes intragroupe
- L'élimination des provisions intragroupes
- L'élimination des plus-values de cession intragroupe

3.6. Retraitement des contrats de crédits baux et de location de longue durée

Les contrats de crédits baux et les locations financières ont été retraités comme des immobilisations classiques dans les comptes consolidés par l'inscription à l'actif pour leur valeur d'acquisition en contrepartie d'une dette financière.

Les amortissements ont été chiffrés selon la nature des biens et les redevances de crédit-bail et les locations longues durées ont fait l'objet d'un retraitement financier pour les assimiler à des emprunts.

3.7. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont retraitées pour figurer en capitaux propres (résultat et réserves).

3.8. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont retraitées pour figurer en capitaux propres (résultat et réserves).

3.9. Impôts différés

Tous les décalages temporaires sont retenus avec application de la méthode du report variable.

La charge d'impôt différé est calculée en fonction des taux en vigueur à la clôture de l'exercice et qui seront applicables lorsque la différence future se réalisera.

La constatation des impositions différées à être réalisée entreprise par entreprise.

Les situations actives d'impôt différé 588 422 € sont prises en compte lorsqu'il est probable qu'elles pourront être imputées sur les bénéfices futurs. Pour les sociétés BONGLET (486 974 €), BEL R, CPP1, DOLOISE, EUVRARD et PERES, le déficit existant au 31/12/2019 est activé. A compter de 2019 le remplacement du CICE par une réduction de charges sociales à permis de réduire le déficit activé à hauteur de 234 807 € pour la SA BONGLET.

3.10. Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les frais accessoires s'entendent des droits de mutation, honoraires et commissions et frais d'actes. La comptabilisation par composants a été appliquée aux constructions, agencements et installations. Le mode d'amortissement pour dépréciation est le linéaire et le dégressif.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- Construction : structure 15 à 25 ans
- Agencements et aménagements des constructions 6 à 20 ans
- Matériel 3 à 8 ans
- Véhicules 2 à 5 ans
- Mobilier- matériel de bureau et informatique 4 à 10 ans

3.11. Évaluation des immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.12. Évaluation des stocks et encours

Les stocks sont évalués selon la méthode « premier entré/ premier sorti »

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnel de ventes, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. Le stock de matières premières s'élève à 720 611 € et le stock de travaux en cours à 180 869 €.

3.13. Évaluation des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances litigieuses, contentieuses et irrécouvrables. Le taux de provision pratiqué est déterminé au cas par cas, après analyse individuelle du dossier.

3.14. Indemnités de départ à la retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite a été évalué en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Ce montant est calculé charges comprises. La majeure partie de cet engagement provient du collège ouvrier qui est couvert par le régime PROBTIP. L'engagement pour le collège ETAM est couvert par des cotisations auprès d'un organisme extérieur. La somme capitalisée pour la SAS BONGLET est au 31/12/2019 de 303 888 €.

3.15. Engagements hors bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

Nantissement d'actions chez CAREMA : 1 296 621 € (SAS BONGLET : 571 429 €, BOURRON : 725 192 €)

Engagements reçus

Garantie BPJ France chez CAREMA : 290 077 €

Crédit consenti non encore versé : daily BP France chez REVERCHON 171 366 € sur 200 000 € accordé.
Crédit consenti non encore versé : BTP banque chez REVERCHON 200 000 € sur 200 000 € accordé.

3.16. Dérogation aux principes, méthodes et règles comptable

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

3.17. Changement de méthode

Aucun changement n'est intervenu au cours de cet exercice.

3.18. Honoraires des commissaires aux comptes

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le récapitulatif des honoraires facturés par les commissaires aux comptes à la société auditée et aux sociétés entrant dans le périmètre de consolidation au titre de l'exercice 2019 :

Consolidation : 8 000 €

Société mère + filiales : 62 000 €

3.19. Résultat par actions

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé (part du groupe) se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif n'ayant été émis sur la société CAREMA INVESTISSEMENTS tête de groupe, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

3.20. Charges et produits exceptionnels

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales. Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et habituelle.

COMPTES ANNUELS
Commissaire aux Comptes

4. COMPLÈMENT D'INFORMATION

4.1. Etat des immobilisations

	FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPEMENT	VALEUR BRUTE DEBUT D'EXERCICE	REVALUATION	ACQUISITION	VIREMENT POSTE A POSTE	CESSION	VALEUR BRUTE FIN D'EXERCICE
AUTRES POSTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	957 825	0	0	33 087	28 931	1 700	960 281
TERRAIN	15 245	0	0	0	0	0	15 245
SUR SOL PROPRES	72 756	0	0	0	0	0	72 756
SUR SOL D'AUTRUI	341 251	0	0	0	0	0	341 251
INSTALLATIONS GENERALES CONSTRUCTION	240 467	0	0	0	0	0	240 467
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	5 473 310	0	1 370 394	0	35 654	6 808 050	786 218
INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS	736 616	0	49 602	0	0	0	786 218
MATERIEL DE TRANSPORT	5 114 296	0	1 517 278	0	1 097 182	5 534 392	5 534 392
MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	371 086	0	24 151	0	11 896	383 341	383 341
EMBALLAGES RECUPERABLES ET DIVERS	0	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN-COURS	30 458	0	0	0	0	0	30 458
AVANCES ET ACOMPTES	0	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 395 485	0	2 961 425	0	1 144 732	14 212 178	14 212 178
PARTICIPATIONS	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES PARTICIPATIONS	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES TITRES IMMOBILISES	10 166	0	0	46	0	0	10 212
PRÊT ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	144 666	0	110 852	0	2 814	252 704	252 704
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	154 832	0	110 898	0	2 814	262 916	262 916
TOTAL GENERAL	13 508 142	0	3 105 410	28 931	1 149 246	15 435 375	15 435 375

4.2. Etat des amortissements

	AMORTISSEMENT DEBUT D'EXERCICE	DOTATION DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS SORTIES	AMORTISSEMENT FIN D'EXERCICE
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPEMENT	79 606	21 656	69	101 193
AUTRES POSTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	0	0
TERRAIN	0	0	0	0
SUR SOL PROPRE	65 990	822	0	66 812
SUR SOL D'AUTRUI	83 289	17 060	0	100 349
INSTALLATIONS GENERALES CONSTRUCTION	228 638	1 250	0	229 888
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	2 927 498	697 738	-5 561	3 630 797
INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS	429 113	43 105	0	472 218
MATERIEL DE TRANSPORT	3 287 604	969 670	1 041 257	3 216 017
MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	295 583	33 306	5 605	323 284
EMBALLAGES RECUPERABLES ET DIVERS	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN-COURS	0	0	0	0
AVANCES ET ACOMPTES	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 317 715	1 762 951	1 041 301	8 039 365
PARTICIPATIONS	0	0	0	0
AUTRES PARTICIPATIONS	0	0	0	0
AUTRES TITRES IMMOBILISES	0	0	0	0
PRÊT ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	7 397 321	1 784 607	1 041 370	8 140 558

DOTATION DE L'EXERCICE CONCERNANT :	
- AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	1 784 604
- PROVISION POUR CLIENTS DOUTEUX	25 425
REPRISE ECART D'ACQUISITION NEGATIF	-602 440
TOTAL = DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 207 589

4.3. Etat des provisions

NATURE DE LA PROVISION	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATION	REPRISE	MONTANT FIN EXERCICE
LITIGE	30 742	0	0	30 742
RISQUES ET CHARGES	148 254	232 483	148 254	232 483
ECART D'ACQUISITION	3 033 993	0	602 440	2 431 553
PROVISIONS ET ECART D'ACQUISITION	3 212 989	232 483	750 694	2 694 778
ECART D'ACQUISITION ACTIF	0	183 813	0	183 813
CLIENTS	288 108	206 000	61 807	432 301
AUTRES CREANCES	0	252 725	0	252 725
PROVISION POUR DEPRECIATION	288 108	642 538	61 807	868 839
GENERAL	3 501 097	875 022	812 501	3 563 617

4.4. Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A + D 1 AN
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	262 916	262 916	
CLIENTS	15 093 711	15 093 711	
AUTRES CREANCES	1 015 638	1 015 638	
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	16 381	16 381	
SECURITE SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	2 725	2 725	
IMPOT SUR LES BENEFICES	2 645 495	2 645 495	
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE	1 515 086	1 515 086	
DEBITEURS DIVERS	106 202	106 202	
CHARGES CONSTATES D'AVANCE	103 909	103 909	
	20 762 063	20 762 063	-00

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A + D 1 AN
FOURNISSEURS	14 548 428	14 548 428	
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	3 261 132	3 261 132	
IMPOT SUR LES BENEFICES	238 664	238 664	
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE	4 450 842	4 450 842	
AUTRES DETTES	531 030	531 030	
	23 030 096	23 030 096	

[Signature]

4.5. Etat des dettes financières

EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE	BRUT	1 AN AU PLUS	1 A 5 ANS	+ DE 5 ANS
EMPRUNTS ALPHRES DES ETABISSEMENTS DE CREDIT	328 620	328 620	0	0
BP AVANCE DAILY	1 382 012	1 382 012	0	0
A PLUS D 1 AN A L'ORIGINE	2 771 172	727 288	2 043 885	0
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	11 950	11 950	0	0
CCIC OSEO	1 165 500	530 000	635 500	0
DETTES SUR CREDITS BAUX	1 490 508	558 865	931 643	0
DETTES SUR LOCATIONS FINANCIERES	2 235 981	837 244	1 398 737	0
TOTAL	9 385 743	4 575 979	5 009 765	0

5. EFFECTIF MOYEN

Société	Effectifs
BEL R	-
BONGLET	454
BOURRON	41
CAREMA	2
COLA	14
COLARD	3
CPI	19
DOLOISE DE PEINTURE	54
EURVARD	8
FINANCIERE DE L'ORBE	-
LAMOTTE	10
LEDO MATERIAUX	-
MAILHARRO	23
MERCIER	8
PERES	12
PREVITALL	12
REVERCHON	23
SOLSYSTEM	18
TAUBATY	10
TOTAL	711

6. PASSAGE DU RÉSULTAT SOCIAL AU RÉSULTAT CONSOLIDE

RESULTATS SOCIAUX	-298 758
Frais d'établissement	662
Provisions réglementée	33 149
Impôts différés	-280 099
Crédit bail	173 069
Dividendes	-490 000
Elimination des intérêts minoritaires	-12 383
Amortissement écart d'acquisition négatif	602 440
Annulation provision dépréciation ORBE, REVERCHON	183 560
Dépréciation écart d'acquisition ORBE, REVERCHON	-183 813
Reprise CILIA	190 443
RESULTAT CONSOLIDE	-81 730

7. CAPITAUX PROPRES

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	Groupe	minoritaire	TOTAL
CAPITAUX PROPRES au 31/12/2018	6 877 389	250 310	7 127 699
Résultat consolidé	- 81 731	-	- 81 731
Dividendes minoritaire	-	- 10 000	- 10 000
Quote par résultat minoritaires	-	12 383	12 383
CAPITAUX PROPRES au 31/12/2019	6 795 658	252 693	7 048 351

8. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le montant de l'impôt sur le résultat du groupe est différent du montant théorique qui résulterait du taux d'imposition applicable aux résultats des sociétés consolidées en raison des éléments suivants :

- Le résultat consolidé est de - 81 730 €
- Sur ce résultat la reprise de 639 440 € sur l'écart d'acquisition négatif n'est pas imposée.
- Impôts différés : 280 100 € (essentiellement : IS théorique sur résultat BONGLET 234 807 € => déficit fiscal antérieurement activé)

aux Comptes

9. TABLEAU DE FINANCEMENT

RESULTAT NET	-	81 731
MINORITAIRES		12 383
DIVERS		140
DOTATIONS		1 784 604
DOATATION PROVISION RISQUES ET CHARGES		232 483
REPRISE PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	-	148 254
REPRISE ECART D'ACQUISITION	-	602 440
PROVISION ECART D'ACQUISITION		183 813
PLUS OU MOINS VALUE	-	10 753
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 370 245	
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		26 717
DIMINUTION ECART ACQUISITION ACTIF BOURRON		28 931
AUGMENTATION CC		2 000
AUGMENTATION DES DETTES FINANCIERES		2 911 468
TOTAL DES RESSOURCES	4 339 361	
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	-	3 014 675
IMPACT IMMOBILISATIONS CILIA		23 061
IMPACT EULVARD	-	22 023
DIVIDENDES MINORITAIRES	-	10 000
REBOURSEMENT CICE OSEO	-	538 347
REBOURSEMENT DES DETTES FINANCIERES	-	2 343 129
TOTAL DES EMPLOIS	-	5 905 113
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-1 565 752	
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-4 509 632	
VARIATION TRESORERIE	2 943 880	

SOMMAIRE

- Bilan consolidé	1
- Compte de résultat consolidé	2
Pages	

COGEF

460 rue Blaise PASCAL
39000 LONS LE SAUNIER
03 84 43 03 45

BILAN CONSOLIDE

ACTIF	Exercice N		Net	Exercice N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations		31/12/2019	31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE					
- Immobilisations incorporelles	125 584	101 198	24 387	41 110	16 723
- Ecart d'acquisition	834 698	183 813	650 885	837 105	186 221
- Immobilisations corporelles	14 212 178	8 039 366	6 172 813	5 077 770	1 095 043
- Immobilisations financières (1)	262 916		262 916	154 832	108 084
- Titres mis en équivalence					69.81
TOTAL	15 435 376	8 324 376	7 111 000	6 110 817	1 000 182
ACTIF CIRCULANT					
- Stocks et en cours	901 480		901 480	1 432 366	530 886
- Clients et comptes rattachés (2)	15 526 010	432 299	15 093 711	18 206 559	3 112 848
- Autres créances	5 554 252	252 725	5 301 527	6 740 570	1 439 044
- Valeurs mobilières de placement	1 051 007		1 051 007	2 537 643	1 486 636
- Disponibilités	12 596 332		12 596 332	7 126 087	5 470 245
TOTAL	35 629 081	685 024	34 944 056	36 043 224	1 099 168
Comptes de régularisation et assimilés (2)	103 909		103 909	106 824	2 914
TOTAL DE L'ACTIF	51 168 366	9 009 401	42 158 966	42 260 865	101 899
(1) Dont à moins d'un an			262 916		
(2) Dont à plus d'un an			154 832		

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1	Exercice N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	%
CAPITAUX PROPRES					
- Capital	3 546 420		3 546 420		
- Primes					
- Réserves	3 330 968		1 890 187	1 440 782	76.22
- Ecart de réévaluation					
- Ecart de conversion					
- Subventions					
- Résultat groupe	81 731		1 440 783	1 522 513	105.67
TOTAL	6 795 658	6 877 389	6 877 389	81 731	1.19
Intérêts et résultat hors groupe	252 691		250 310	2 381	0.95
Provisions pour risques et charges	2 694 778		3 212 989	518 211	16.13
DETTES (1)					
- Emprunts et dettes financières	9 385 742		8 314 021	1 071 721	12.89
- Fournisseurs et comptes rattachés	14 548 428		15 985 957	1 437 529	8.99
- Autres dettes	8 481 668		7 620 199	861 470	11.31
TOTAL	32 415 839	31 920 177	31 920 177	495 662	1.55
Comptes de régularisation et assimilés (1)					
TOTAL DU PASSIF	42 158 966	42 260 865	42 260 865	101 899	0.24
(1) Dont à moins d'un an	31 706 223	31 317 920	31 317 920		
(1) Dont à plus d'un an	709 616	602 257	602 257		

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Exercice N	31/12/2019	12	Exercice N-1	31/12/2018	12	Ecart N / N-1	Euros	%
- Chiffre d'affaires	101 101 227		96 685 208		4 416 019	4.57		
- Autres produits d'exploitation	306 753		613 274		306 522	49.98		
- Achats consommés	36 573 677		35 084 072		1 489 605	4.25		
- Charges de personnel (1)	30 610 372		31 375 947		765 575	2.44		
- Autres charges d'exploitation	30 992 183		27 314 964		3 677 220	13.46		
- Impôts et taxes	1 013 292		1 109 068		95 776	8.64		
- Dotations aux amortissements et aux provisions	1 207 589		1 053 820		153 769	14.59		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 010 866		1 360 611		349 745	25.70		
- Produits financiers	137 569		185 496		47 927	25.84		
- Charges financières	81 542		113 367		31 825	28.07		
- Ecart de conversion					16 102	22.32		
RÉSULTAT FINANCIER	56 027		72 129					
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	1 066 893		1 432 741		365 847	25.53		
- Produits et charges exceptionnels	793 173		14 089		807 262	NS		
- Impôts sur les bénéfices	343 068		7 169		350 237	NS		
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	69 348		1 453 998		1 523 346	104.77		
- Quote-part du groupe dans le résultat net des entreprises cédées								
- Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence								
- Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition								
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	69 348		1 453 998		1 523 346	104.77		
- Part revenant aux intérêts minoritaires (résultat hors groupe)	12 383		13 216		833	6.30		
RÉSULTAT REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	81 731		1 440 783		1 522 513	105.67		
(RÉSULTAT GROUPE)								
- Résultat par action	0.46		8.13		8.59	105.67		
- Résultat dilué par action	0.46		8.13		8.59	105.67		

(1) Y compris participation des salariés



CAREMA INVESTISSEMENTS

CONSOLIDÉS

ANNEXE AUX COMPTES

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
2. PRÉSENTATION DU GROUPE PRINCIPLE ET MÉTHODES COMPTABLES	3
2.1. Présentation de l'activité du groupe	3
2.2. Évolution du périmètre	3
2.3. Événements postérieurs à la clôture- impact de la crise sanitaire liée à la propagation du virus Covid-19	4
2.4. Liste des filiales : Périmètre de consolidation	6
2.5. Siège social et SIREN des sociétés	6
3. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	7
3.1. Principes appliqués	7
3.2. Méthode de consolidation	7
3.3. Date de clôture	7
3.4. Écart de première consolidation	8
3.5. Élimination comptables	9
3.6. Retraitement des contrats de crédits baux et de location de longue durée	9
3.7. Provisions réglementées	9
3.8. Subventions d'investissement	9
3.9. Impôts différés	9
3.10. Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles	10
3.11. Évaluation des immobilisations financières	10
3.12. Évaluation des stocks et encours	10
3.13. Évaluation des créances	10
3.14. Indemnités de départ à la retraite	10
3.15. Engagements hors bilan	10
3.16. Dérégation aux principes, méthodes et règles comptable	11
3.17. Changement de méthode	11
3.18. Honoraires des commissaires aux comptes	11
4. COMPLÈMENT D'INFORMATION	11
4.1. État des immobilisations	11
4.2. État des amortissements	12
4.3. État des provisions	12
4.4. État des créances et des dettes	13
4.5. État des dettes financières	13
5. EFFECTIF MOYEN	14
6. PASSAGE DU RÉSULTAT SOCIAL AU RÉSULTAT CONSOLIDÉ	14
7. CAPITAUX PROPRES	15
8. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	15
9. TABLEAU DE FINANCEMENT	16

1. INTRODUCTION

La présentation des comptes consolidés est réalisée depuis le 1^{er} janvier 2017 pour répondre aux obligations de présentation des comptes consolidés des groupes de sociétés.

2. PRESENTATION DU GROUPE PRINCIPLE ET METHODES COMPTABLES

2.1. Présentation de l'activité du groupe

La SAS CAREMA constituée et domiciliée en France détient des participations dans des sociétés dont la plus importante est la SA BONGLET (2/3 de l'activité).

La SA BONGLET est une entreprise spécialisée dans les domaines de la peinture, des revêtements sols et murs, des façades... pour les entreprises, collectivités et les particuliers. Ses activités sont : Plâtrerie, Revêtements muraux, Peinture, Isolation, Éanchéité, Habillage de façades, Plafonds, Peinture intérieure, Peinture extérieure, Ravalement de façade, Revêtement de sol, Isolation thermique par l'extérieur, Revêtements de sols, Revêtements muraux...

2.2. Evolution du périmètre

- Prise de participation

Acquisition le 1 mars 2019 de 100 % de la société SARL EUVRARD 7 Chemin de Goudant Maison des entreprises 90140 BOURGNE, siren : 520163023

- Cessation de participation

La chambre commerciale du TGI de COLMAR a prononcé la liquidation judiciaire de la société SASU CILIA ZA Route du Rhin 67390 MARCKOLSHHEIM (siren : 831453911) le 19 novembre 2019, cette société faisait l'objet d'une intégration globale au 31/12/2018
Le compte produits exceptionnels est mouvementé à hauteur de 187 196 € pour l'annulation de l'impact sur les comptes consolidés antérieurs. Les charges exceptionnelles sont mouvementées pour les provisions constatées au niveau du groupe : clients 180 575 €, compte courant 252 725 € et engagement financier 232 487 € soit un total de 665 787 €.

- Fusion

NA

- Création

NA

2.3. Evénements postérieurs à la clôture- impact de la crise sanitaire liée à la propagation du virus Covid-19

Le groupe a subi de mi-mars 2020 jusqu'à fin mai 2020 une baisse significative de son activité liée à la mise en place de mesures gouvernementales de confinement et de restriction de circulation.

Ces mesures ont consisté à compter du 17 mars 2020 à placer le personnel en chômage partiel.

La reprise d'activité a évolué progressivement début Avril 2020 (30%) Mai (60%) et Juin (100%). Celle-ci nécessite la mise en application de mesures de protection du personnel, des différents intervenants sur les chantiers et des clients.

Il n'est pas encore possible d'estimer de manière précise l'impact de cette crise sanitaire, dont la durée et l'ampleur dépendront de l'évolution sanitaire du pays et des régions d'implantation d'activité du groupe, des mesures gouvernementales de gestion de crise, des restrictions liées, et des aides aux entreprises.

Toutefois, elle devrait affecter de manière significative les perspectives économiques en France en 2020, y compris pour le secteur du bâtiment, et par conséquence les résultats et les flux de trésorerie générés par l'exploitation du groupe au titre de l'exercice à clore le 31 décembre 2020.

Les mesures suivantes ont été prises pour limiter les effets de cette crise sur les résultats et la trésorerie du groupe. Afin de préserver sa liquidité :

- Recours au dispositif d'activité partielle pour le personnel éligible, pour une période allant jusqu'au 30 juin 2020.
- Report d'échéance d'emprunts bancaires pour une période de 6 mois, se traduisant par une proportion des échéanciers ;
- Souscription d'un prêt garanti par l'état par l'entreprise BONGLET pour un total de 10 000 000 € dont le déblocage est envisagé à la date du 31 juillet 2020.

Eu égard à ces mesures la société n'a pas connaissance, à la date d'arrêt des comptes par le président d'incertitudes significatives de nature à remettre en cause la capacité à poursuivre l'exploitation.

Cet événement post-clôture étant sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019, il n'a été procédé à aucun ajustement des comptes clos au 31 décembre 2019, y compris les éléments sujets à estimation notamment :

La société SAS BOURRON Rue du commandant Aubrey ZI VICHY Rhue 03300 CREUZIER-LE-VIEUX (siren : 418827119) a fait l'objet d'une procédure de sauvegarde par jugement du tribunal de commerce de Cusset du 24-09-2019 avec poursuite d'activité autorisée jusqu'au 22/12/2020.

La société SAS SOLSYSTEM 1425 Rue Blaise Pascal 39000 LONS LE SAUNIER (siren 820935476), dont les conséquences de la crise sanitaire ont conduit à la liquidation judiciaire par jugement du tribunal de commerce de Lons Le Saunier en date du 12/06/2020.

SAS A. MAILHARRO

SAS CAREMA INVESTISSEMENTS

95%

SASU BEL R

100%

100%

SARL EUVRARD

100%

SAS BONFILS

100%

SAS BOURRON

100%

SAS CCPI

100%

SAS DOLOISE DE PEINTURE

80%

SAS PREVITALI-ECOLE

100%

SAS COLARD

100%

SAS A PERES PEINTURE SN

100%

SAS TAUBATY

100%

SAS MERCIER SN

100%

SAS COLA SN

5.04%

FINANCIERE ORBE HOLDING

100%

REVERCHON

67.92%

SAS SOLSYSTEM SN

70%

SARL LEDO MATERIAUX

80%

SAS BONGLET

100%

SAS LAMOTTE SN

100%

2.4. Liste des filiales : Périmètre de consolidation

Définition du périmètre de consolidation				
Société	% contrôle	% Inté- rêts	Type de contrôle	Méthode de consolidation
SAS BONGLET	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS BOURRON	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SARL DOLOISE DE PEINTURE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS PREVITALI	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS COLARD	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS TAUBATY	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS MERCIER	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS COLA	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
FINANCIERE ORBE	78,00%	78,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SAS SOLSYSTEM	70,00%	70,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
SARL LEDO MATERIAUX	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
REVERCHON	100,00%	78,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
BEL R	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CPI	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
LAMOTTE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
MAILHARRO	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
PERES	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
EUVARDO	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale

Détail calcul % d'intérêts FINANCIERE ORBE HOLDING :

Directement : 67,92% par CAREMA INVESTISSEMENTS

Indirectement : 5,04% par SAS COLA et 5,04% par la SAS MERCIER

→ soit 67,92% + 5,04% + 5,04% = 78% car la SAS COLA et la SAS MERCIER sont détenus par SAS CA-REMA à 100%

2.5. Siège social et SIREN des sociétés

Dénomination sociale	Adresse	Code Postal	SIREN
SAS CAREMA	1611 Route de Confiège	39570 PERIGNY	814266912
SAS BONGLET	330 Rue des Frères Lumières	39000 LONS LE SAUNIER	315434852
SASU BOURRON	ZI Vichy Rhue	03300 CREUSIER LE VIEUX	418827119
SAS BERNARD COLA	9 B Chemin de la Selle	25000 BESANCON	797516093
SAS COLARD	4 Rue des Faines	70000 NOIDANS LES VESOUL	808336911
SARL STE DOLOISE DE PEINTURES	9 rue des Chauchoux	39100 FOUCHERANS	393490768
SARL FINANCIERE DE L'ORBE	1611 Route de Confiège	39570 PERIGNY	509589123
SARL LEDO MATERIAUX	1315 Rue Blaise Pascal	39000 LONS LE SAUNIER	348361114
SAS ENTREPRISE MERCIER	5 Bd Jules Ferry	39000 LONS LE SAUNIER	750673535
SAS PREVITALI	8 Rue du Vallon	25840 ECOLE VALENTIN	822668406
SAS REVERCHON	50 Rue Rouget de Lisle	39000 CROTENAY	328985049
SAS SOLSYSTEM	1425 Rue Blaise Pascal	39000 LONS LE SAUNIER	820935476

3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Principes appliqués

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le Code de Commerce et le Décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 dans chaque société consolidée ainsi que par la loi du 3 janvier 1985, son décret d'application du 17 février 1986 et par le règlement du CRC n°99-02

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'ensemble des sociétés consolidées sont les suivants :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices
- Principe de prudence
- Evaluation des éléments par référence à la méthode des coûts historiques

3.2. Méthode de consolidation

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous contrôle exclusif, ainsi que les sociétés dans lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable.

La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé :

- Contrôle exclusif : intégration globale. Le contrôle est présumé lorsque le groupe détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50%, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle. Il existe aussi si la société mère, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entreprise, dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise, de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de décision équivalent.
- Contrôle conjoint : intégration proportionnelle. Il se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel, du contrôle d'une activité économique. Il nécessite l'accord unanime des associés pour les décisions opérationnelles, stratégiques et financières.
- Influence notable : mise en équivalence. L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. Elle est présumée si le groupe détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20% des droits de vote dans une entité.

3.3. Date de clôture

La date de clôture des sociétés consolidées est le 31 décembre.

SAS TAUBATY	7 Route de Genève	39800 POLIGNY	810948349
SAS CPPI SN	Rue du Pâquis	70300 SAINTE-MARIE-EN-CHAUX	840769442
SAS BEL R + SAS A.MAILHARRO	Rue Gay Lussac	58640 VARENNES-VAUZELLES	492973607
SAS LAMOTTE SN	Chemin Du Pont Du Diable	03000 AVERMES	838953974
SAS A.MAIL HARRO	Le Champ Male ZI	58640 VARENNES VAUZELLES	381751171
SAS A.PERES	4-6 Rue Du Champ De Vin	21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR	838454619
SARL EUVRARD	7 Chemin de Goudant	90140 BOURGNE	520163023

3.4. Écart de première consolidation

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan consolidé dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif correspond généralement à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses (plus-value potentielle). L'écart est rapporté en tant que reprise de provision au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition. La durée retenue correspond à la durée des emprunts de la société holding : 7 ans.

L'écart d'acquisition négatif se rapporte aux sociétés suivantes :

SAS BONGLET	2017	2 904 928 €
SAS DOLOISE DE PEINTURE	2017	604 534 €
SARL LEDO MATERIAUX	2017	540 075 €
SAS MERCIER	2017	30 153 €
SAS COLA	2017	24 691 €
SAS COLARD	2017	19 450 €
SASU BEL R + MAILHARRO	02 / 2018	101 721 €
TOTAL		4 225 552 €
REPRISE DE PROVISION 2017		-589 119 €
REPRISE DE PROVISION 2018		-602 440 €
REPRISE DE PROVISION 2019		-602 440 €
TOTAL REPRISE PROVISIONS		-1 793 999 €
NET		2 431 553 €

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- Dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Dans le groupe, la durée d'amortissement des écarts d'acquisition amortis est comprise entre 5 et 10 ans. Elle est déterminée en prenant en considération la nature spécifique de l'entreprise acquise et son caractère stratégique.
- Dont la durée d'utilisation, est non limitée n'est pas amorti. En contrepartie, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Une dépréciation est constatée.

La constatation des impositions différées à être réalisée entreprise par entreprise.

Les situations actives d'impôt différé 588 422 € sont prises en compte lorsqu'il est probable qu'elles pourront être imputées sur les bénéfices futurs. Pour les sociétés BONGLET (486 974 €), BEL R, CPP, DOLOISE, EUVRARD et PERES, le déficit existant au 31/12/2019 est actif. A compter de 2019 le remplacement du CICE par une réduction de charges sociales à permis de réduire le déficit actif à hauteur de 234 807 € pour la SA BONGLET.

La charge d'impôt différé est calculée en fonction des taux en vigueur à la clôture de l'exercice et qui seront applicable lorsque la différence future se réalisera.

Tous les décalages temporaires sont retenus avec application de la méthode du report variable.

3.9. Impôts différés

Les subventions d'investissement sont retraitées pour figurer en capitaux propres (résultat et réserves).

3.8. Subventions d'investissement

Les provisions réglementées sont retraitées pour figurer en capitaux propres (résultat et réserves).

3.7. Provisions réglementées

Les amortissements ont été chiffrés selon la nature des biens et les redevances de crédit-bail et les locations longues durées ont fait l'objet d'un retraitement financier pour les assimiler à des emprunts.

Les amortissements ont été chiffrés selon la nature des biens et les redevances de crédit-bail et les locations longues durées ont fait l'objet d'un retraitement financier pour les assimiler à des emprunts.

Les contrats de crédits baux et les locations financières ont été retraités comme des immobilisations classées dans les comptes consolidés par l'actif pour leur valeur d'acquisition en contrepartie d'une dette financière.

3.6. Retraitement des contrats de crédits baux et de location de longue durée

- Les opérations intragroupes sans incidence sur le résultat consolidé
 - L'élimination des dividendes intragroupe
 - L'élimination des provisions intragroupes
 - L'élimination des plus-values de cession intragroupe
- Les éliminations comptables portent sur :

3.5. Elimination comptables

SAS BOURRON	385 401 €
SAS FINANCIERE DE L'ORBE ET SAS REVERCHON	183 813 €
SAS SOLSYSTEM	181 169 €
SAS PREVITALI	37 814 €
SAS TAUBATY	2 373 €
SAS LAMOTTE	6 000 €
SASU PERES	7 000 €
SASU CPP	4 105 €
SARL EUVRARD	27 023 €
TOTAL	834 698 €

provision 100%

183 813 €

183 813 €

L'écart d'acquisition positif se rapporte aux sociétés suivantes :

3.10. Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais accessoires s'entendent des droits de mutation, honoraires et commissions et frais d'actes. La comptabilisation par composants a été appliquée aux constructions, agencements et installations. Le mode d'amortissement pour dépréciation est le linéaire et le dégressif. Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- Construction : structure 15 à 25 ans
- Agencements et aménagements des constructions 6 à 20 ans
- Matériel 3 à 8 ans
- Véhicules 2 à 5 ans
- Mobilier- matériel de bureau et informatique 4 à 10 ans

3.11. Évaluation des immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.12. Évaluation des stocks et encours

Les stocks sont évalués selon la méthode « premier entré/ premier sorti » La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnel de ventes, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. Le stock de matières premières s'élève à 720 611 € et le stock de travaux en cours à 180 869 €.

3.13. Évaluation des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances litigieuses, contentieuses et irrécouvrables. Le taux de provision pratiqué est déterminé au cas par cas, après analyse individuelle du dossier.

3.14. Indemnités de départ à la retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite a été évalué en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Ce montant est calculé charges comprises. La majeure partie de cet engagement provient du collège ouvrier qui est couvert par le régime PROBT. L'engagement pour le collège ETAM est couvert par des cotisations auprès d'un organisme extérieur. La somme capitalisée pour la SAS BONGLET est au 31/12/2019 de 303 888 €.

3.15. Engagements hors bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

Nantissement d'actions chez CAREMA : 1 296 621 € (SAS BONGLET : 571 429 €, BOURRON : 725 192 €)

Engagements reçus

Garantie BPI France chez CAREMA : 290 077 €

Crédit consenti non encore versé : dailly BPI France chez REVERCHON 171 366 € sur 200 000 € accordé.

Crédit consenti non encore versé : BTP banque chez REVERCHON 200 000 € sur 200 000 € accordé.

3.16. Dégation aux principes, méthodes et règles comptable
Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

3.17. Changement de méthode
Aucun changement n'est intervenu au cours de cet exercice.

3.18. Honoraires des commissaires aux comptes

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le récapitulatif des honoraires facturés par les commissaires aux comptes à la société auditée et aux sociétés entrant dans le périmètre de consolidation au titre de l'exercice 2019 :
Consolidation : 8 000 €
Société mère + filiales : 62 000 €

4. COMPLÈMENT D'INFORMATION

4.1. Etat des immobilisations

	VALEUR BRUTE	REÉVALUATION	ACQUISITION	VIREMENT	CÉSSION	FIN D'EXERCICE
	DEBUT D'EXERCICE			POSTE A POSTE		
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	0	0	0	0	0	0
AUTRES POSTES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	957 825	0	33 087	28 931	1 700	960 281
TERRAIN	15 245	0	0	0	0	15 245
SUR SOL PROPRES	72 756	0	0	0	0	72 756
SUR SOL D'AUTRUI	341 251	0	0	0	0	341 251
INSTALLATIONS GENERALES CONSTRUCTION	240 467	0	0	0	0	240 467
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	5 473 310	0	1 370 394	0	35 654	6 808 050
INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS	736 616	0	49 602	0	0	786 218
MATERIEL DE TRANSPORT	5 114 296	0	1 517 278	0	1 097 182	5 534 392
MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	371 086	0	24 151	0	11 896	383 341
EMBALLAGES RECUPERABLES ET DIVERS	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN-COURS	30 458	0	0	0	0	30 458
AVANCES ET ACOMPTES	0	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 395 485	0	2 961 425	0	1 144 732	14 212 178
PARTICIPATIONS	0	0	0	0	0	0
AUTRES PARTICIPATIONS	0	0	0	0	0	0
AUTRES TITRES IMMOBILISEES	10 166	0	46	0	0	10 212
PRET ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	144 666	0	110 852	0	2 814	252 704
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	154 832	0	110 898	0	2 814	262 916
TOTAL GENERAL	13 508 142	0	3 105 410	28 931	1 149 246	15 435 375

4.2. Etat des amortissements

	AMORTISSEMENT DEBUT EXERCICE	DOTATION DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS	FI D'EXERCICE SORTIES
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOBILISATIONS INCORPORABLES	79 606	21 656	69	101 193
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 317 715	1 762 951	1 041 301	8 039 365
TERRAIN	0	0	0	0
SUR SOL PROPRE	65 990	822	0	66 812
SUR SOL D'AUTRUI	83 289	17 060	0	100 349
INSTALLATIONS GENERALES CONSTRUCTION	228 638	1 250	0	229 888
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	2 927 498	697 738	-5 561	3 630 797
INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS	429 113	43 105	0	472 218
MATERIEL DE TRANSPORT	3 287 604	969 670	1 041 257	3 216 017
MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	295 583	33 306	5 605	323 284
EMBALLAGES RECUPERABLES ET DIVERS	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN-COURS	0	0	0	0
AVANCES ET ACOMPTES	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
PARTICIPATIONS	0	0	0	0
AUTRES PARTICIPATIONS	0	0	0	0
AUTRES TITRES IMMOBILISES	0	0	0	0
PRÊT ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	7 397 321	1 784 607	1 041 370	8 140 558

DOTATION DE L'EXERCICE CONCERNANT :	
- AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	1 784 604
-PROVISION POUR CLIENTS DOUTEUX	25 425
REPRISE ECART D'ACQUISITION NEGATIF	-602 440
TOTAL = DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 207 589

4.3. Etat des provisions

NATURE DE LA	MONTANT	DEBUT EXERCICE	DOTATION	REPRISE	MONTANT	FIN EXERCICE
PROVISION						
LITIGE	30 742	0	0	0	30 742	
RISQUES ET CHARGES	148 254	232 483	148 254	0	232 483	
ECART D'ACQUISITION	3 033 993	0	602 440	2 431 553		
PROVISIONS ET ECART D'ACQUISITION	3 212 989	232 483	750 694	2 694 778		
ECART D'ACQUISITION ACTIF	0	183 813	0	183 813		
CLIENTS	288 108	206 000	61 807	432 301		
AUTRES CREANCES	0	252 725	0	252 725		
PROVISION POUR DEPRECIATION	288 108	642 538	61 807	868 839		
GENERAL	3 501 097	875 022	812 501	3 563 617		

4.4. Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	262 916	262 916
CLIENTS	15 093 711	15 093 711
AUTRES CREANCES	1 015 638	1 015 638
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	16 381	16 381
SECURITE SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	2 725	2 725
IMPOT SUR LES BENEFICES	2 645 495	2 645 495
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE	1 515 086	1 515 086
DEBITEURS DIVERS	106 202	106 202
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	103 909	103 909
MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	20 762 063
A + D 1 AN		-00

4.5. Etat des dettes financières

ETAT DES DETTES		
Fournisseurs	14 548 428	14 548 428
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	3 261 132	3 261 132
IMPOT SUR LES BENEFICES	238 664	238 664
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE	4 450 842	4 450 842
AUTRES DETTES	531 030	531 030
MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	23 030 096
A + D 1 AN		

EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE					
EMPRUNTS AUPRES DES ETABISSEMENTS DE CREDIT	1 AN MAXIMUM A L'ORIGINE	328 620	328 620	0	0
	BP AVANCE DAILY	1 382 012	1 382 012		
	A PLUS D 1 AN A L'ORIGINE	2 771 172	727 288	2 043 885	0
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	COMPTE COURANT	11 950	11 950	0	0
	CICE OSEO	1 165 500	530 000	635 500	
DETTE SUR CREDITS BAUX		1 490 508	558 865	931 643	0
DETTE SUR LOCATIONS FINANCIERES		2 235 981	837 244	1 398 737	0
TOTAL		9 385 743	4 375 979	5 009 765	0

5. EFFECTIF MOYEN

Société	Effectifs
BEL R	
BONGLET	454
BOURRON	41
CAREMA	2
COLA	14
COLARD	3
CPI	19
DOLOISE DE PEINTURE	54
EUVARD	8
FINANCIERE DE L'ORBE	
LAMOTTE	10
LEDO MATERIAUX	-
MAILHARRO	23
MERCIER	8
PERES	12
PREVITALI	12
REVERCHON	23
SOLSYSTEM	18
TAUBATY	10
TOTAL	711

6. PASSAGE DU R RÉSULTAT SOCIAL AU RÉSULTAT CONSOLIDE

RESULTATS SOCIAUX	-298 758
Frais d'établissement	662
Provisions réglementée	33 149
Impôts différés	-280 099
Credit bail	173 069
Dividendes	-490 000
Elimination des intérêts minoritaires	-12 383
Amortissement écart d'acquisition négatif	602 440
Annulation provision dépréciation ORBE, REVERCHON	183 560
Dépréciation écart d'acquisition ORBE, REVERCHON	-183 813
Reprise CILIA	190 443
RESULTAT CONSOLIDE	-81 730

7. CAPITAUX PROPRES

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	Groupe	minoritaire	TOTAL
CAPITAUX PROPRES au 31/12/2018	6 877 389	250 310	7 127 699
Résultat consolidé	81 731	-	81 731
Dividendes minoritaire	-	10 000	10 000
Quote par résultat minoritaires	-	12 383	12 383
CAPITAUX PROPRES au 31/12/2019	6 795 658	252 693	7 048 351

8. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le montant de l'impôt sur le résultat du groupe est différent du montant théorique qui résulterait du taux d'imposition applicable aux résultats des sociétés consolidées en raison des éléments suivants :

- Le résultat consolidé est de - 81 730 €
- Sur ce résultat la reprise de 639 440 € sur l'écart d'acquisition négatif n'est pas imposée.
- Impôts différés : 280 100 € (essentiellement : IS théorique sur résultat BONGLET 234 807 € => déficit fiscal antérieurement activé)

9. TABLEAU DE FINANCEMENT

RESULTAT NET	-	81 731
MINORITAIRES	-	12 383
DIVERS	-	140
DOTATIONS	-	1 784 604
DOTATION PROVISION RISQUES ET CHARGES	-	232 483
REPRISE PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	-	148 254
REPRISE ECART D'ACQUISITION	-	602 440
PROVISION ECART D'ACQUISITION	-	183 813
PLUS OU MOINS VALUE	-	10 753
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-	1 370 245
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	-	26 717
DIMINUTION ECART ACQUISITION ACTIF BOURRON	-	28 931
AUGMENTATION CC	-	2 000
AUGMENTATION DES DETTES FINANCIERES	-	2 911 468
TOTAL DES RESSOURCES	-	4 339 361
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	-	3 014 675
IMPACT IMMOBILISATIONS CILIA	-	23 061
IMPACT EUVRARD	-	22 023
DIVIDENDES MINORITAIRES	-	10 000
REMOBILISATION CICE OSEO	-	538 347
REMOBILISATION DES DETTES FINANCIERES	-	2 343 129
TOTAL DES EMPLOIS	-	5 905 113
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-	- 1 565 752
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-	- 4 509 632
VARIATION TRESORERIE	-	2 943 880

EQUILIBRE FINANCIER

Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
31/12/2019	12 Nb/CA	31/12/2018	12 Nb/CA	Euros	%
FONDS DE ROULEMENT					
Capital et réserves					
7 130 079	25.41	5 686 917	21.14	1 443 163	25.38
Résultat de l'exercice					
81 731	0.29	1 440 783	5.36	1 522 513	105.67
Provisions réglementées et subventions					
7 048 349	25.12	7 127 699	26.49	79 350	1.11
CAPITAUX PROPRES					
Provisions pour risques et charges					
2 694 778	9.60	3 212 989	11.94	518 211	16.13
Emprunts et dettes assimilées					
7 668 159	27.33	7 638 167	28.39	29 991	0.39
11 949	0.04	9 949	0.04	2 000	20.10
17 423 234	62.10	17 988 804	66.86	565 570	3.14
Actif net immobilisé					
7 111 000	25.34	6 110 817	22.71	1 000 182	16.37
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
10 312 235	36.75	11 877 987	44.15	1 565 752	13.18
FONDS DE ROULEMENT					
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT					
Stocks et en cours					
901 480	3.21	1 432 366	5.32	530 886	37.06
Créances clients et comptes rattachés					
15 093 711	53.80	18 206 559	67.67	3 112 848	17.10
5 301 527	18.90	6 740 570	25.05	1 439 044	21.35
103 909	0.37	106 824	0.40	2 914	2.73
Autres créances					
21 400 627	76.28	26 486 318	98.45	5 085 691	19.20
Fournisseurs et comptes rattachés					
14 548 428	51.85	15 985 957	59.42	1 437 529	8.99
8 481 668	30.23	7 620 199	28.32	861 470	11.31
Comptes de régularisation					
23 030 097	82.08	23 606 156	87.74	576 059	2.44
BESOIEN EN FONDS DE ROULEMENT					
DETTES D'EXPLOITATION					
Disponibilités					
13 647 339	48.64	9 663 730	35.92	3 983 609	41.22
1 705 635	6.08	665 905	2.48	1 039 730	156.14
Concours bancaires courants					
11 941 704	42.56	8 997 825	33.44	2 943 880	32.72
TRESORERIE NETTE					

CAREMA INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée
au capital de 3 546 420 euros
Siège social : 1611 Route de Conliège
39570 PERRIGNY
814 266 912 RCS LONS LE SAUNIER

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUILLET 2020

Exercice clos le 31 décembre 2019

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 136 820 €.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Notre société ayant une activité de société « holding », les perspectives d'avenir sont liées à l'activité de ses filiales et des dividendes perçus.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 136 820,00 euros contre 160 800,00 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -14,91%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 5 666,99 euros contre 2 003,71 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 182,82%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0,00 euros contre 0,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 26 211,78 euros contre 36 974,88 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -29,11%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à -107,22 euros contre 2 073,91 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -105,17%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 54 570,46 euros contre 78 462,53 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -30,45%.

Le montant des charges sociales s'élève à 27 263,68 euros contre 38 340,48 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -28,89%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 295,96 euros contre 747,38 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -60,40%.

Le montant des autres charges s'élève à 4,05 euros contre 1,95 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 107,69%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 108 238,71 euros contre 156 601,13 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -30,88%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 34 248,28 euros contre 6 202,58 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 452,16%.

Compte tenu d'un résultat financier de 322 216,61 euros (449 435,75 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 356 464,89 euros contre 455 638,33 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -21,77%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -521 524,92 euros contre -31 768,11 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés nul contre 0,00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par une perte de -165 060,03 euros contre un bénéfice de 423 870,22 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -138,94%.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 7 052 213,93 euros contre 7 074 181,37 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,31%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -165 060,03 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-165 060,03 euros
-----------------------	-------------------

Au compte "report à nouveau"	-165 060,03 euros
S'élevant ainsi à -165 060,03 euros	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 4 469 725,39 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

DETENTION DU CAPITAL PAR LES SALARIES

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Notre logiciel actuel ne nous permet pas de relever ces informations.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participation ou prises de contrôle

Au cours de l'exercice, notre société a souscrit au capital de la société SARL EUVRARD (100%).

Cession de participations

Au cours de l'exercice écoulé nous avons cédé la participation que nous détenions dans le capital de la société SASU CILIA ZA pour les motifs et dans les conditions décrits ci-après :

La chambre commerciale du TGI de COLMAR a prononcé la liquidation judiciaire de la société SASU CILIA ZA le 19 novembre 2019, cette société faisait l'objet d'une intégration globale au 31/12/2018.

L'impact figure dans les comptes en éléments exceptionnels pour l'annulation de l'impact sur les comptes consolidés antérieurs en plus pour 187 196 €. En moins pour les provisions constatées au niveau du groupe clients : 180 575 €.

Sociétés contrôlées

Société	% contrôle	% intérêts	Chiffre d'affaires	Résultat	Capitaux Propres
			Au 31/12/2019	Au 31/12/2019	Au 31/12/2019
EUVRARD	100,00 %	100,00%	366 474 €	- 15 106 €	- 12 273 €
SAS ENTREPRISE BONGLET	100,00 %	100,00%	78 810 226 €	816 845 €	7 201 345 €
SAS BOURRON	100,00%	100,00%	4 376 236 €	- 643 214 €	114 107 €
SARL DOLOISE DE PEINTURE	100,00%	100,00%	9 515 842 €	51 829 €	1 381 211 €
SAS PREVITALI	80,00%	80,00%	1 415 915 €	72 564 €	218 503 €
SAS COLARD	80,00%	80,00%	430 401 €	15 951 €	79 135 €
SAS TAUBATY	100,00%	100,00%	605 395 €	13 882 €	146 214 €
SAS MERCIER	100,00%	100,00%	1 338 253 €	50 816 €	302 206 €
SAS COLA	100,00%	100,00%	918 766 €	36 747 €	207 497 €
FINANCIERE ORBE	78,00%	78,00%	0 €	- 40 732 €	- 2 949 €
SAS SOLSYSTEM	70,00%	70,00%	3 084 372 €	-169 555 €	- 110 495 €
SARL LEDO MATERIAUX	80,00%	80,00%	4 558 618 €	42 013 €	966 965 €
REVERCHON	100,00%	78,00%	2 210 116 €	- 197 604 €	- 183 175 €
BEL R	100,00%	100,00%	0 €	2 333 €	621 100 €
CPPI	100,00%	100,00%	926 638 €	- 131 425 €	-128 566 €
LAMOTTE	100,00%	100,00%	726 202 €	913 €	44 577 €
A. MAILHARRO	100,00%	100,00%	2 173 328 €	56 453 €	450 785 €
A. PERES PEINTURE	100,00%	100,00%	566 292 €	- 98 823 €	-89 425 €

COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2019, le périmètre de consolidation du groupe CAREMA INVESTISSEMENTS CONSOLIDATION comprenait les sociétés suivantes :

Société	% contrôle	% intérêts	Type de contrôle
EUVRARD	100,00 %	100,00%	Contrôle exclusif
SAS ENTREPRISE BONGLET	100,00 %	100,00%	Contrôle exclusif
SAS BOURRON	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
SARL DOLOISE DE PEINTURE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
SAS PREVITALI	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif
SAS COLARD	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif
SAS TAUBATY	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
SAS MERCIER	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
SAS COLA	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
FINANCIERE ORBE	78,00%	78,00%	Contrôle exclusif
SAS SOLSYSTEM	70,00%	70,00%	Contrôle exclusif
SARL LEDO MATERIAUX	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif
REVERCHON	100,00%	78,00%	Contrôle exclusif
BEL R	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
CPPI	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
LAMOTTE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
A. MAILHARRO	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif
A. PERES PEINTURE	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif

Nous vous présentons ci-après le rapport sur la gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé et vous demandons, conformément aux dispositions statutaires, de bien vouloir approuver les comptes consolidés.

Chiffres clés du groupe

Le Groupe présente ses comptes consolidés aux normes CRC 99-02. Le choix des méthodes et des options prises par le Groupe est développé dans l'annexe aux comptes consolidés.

Les principaux chiffres du compte de résultat et du bilan consolidé de l'exercice écoulé sont les suivants :

Résultat du Groupe (K€)	Exercice clos le 31 décembre 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
Chiffre d'affaires HT	101 101 K€	96 685 K€
Résultat d'exploitation	1 011 K€	1 361 K€
Résultat financier	56 K €	72 K€
Résultat net	-69 K€	1 454 K€

Situation du Groupe (K€)	Exercice clos le 31 décembre 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
Total actif	42 159 K€	42 261 K€
Total fonds propres	6 796 K€	6 877 K€
Total des dettes	32 416 K€	31 920 K€

Les renseignements contenus dans l'annexe aux comptes consolidés vous permettent d'apprécier les éléments significatifs du bilan.

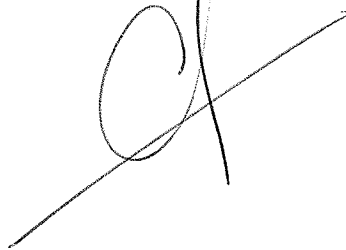
Commentaires sur l'activité et la situation du groupe

Ce point n'appelle pas d'observation spécifique.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le Président,
M. Hervé BONGLET



SAS CAREMA INVESTISSEMENTS

SAS au capital de 3.546.420 €.
Siège social : 1611 Route de Conliège
39570 PERRIGNY

814 266 912 R.C.S. LONS-LE-SAUNIER

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée de la société SAS CAREMA INVESTISSEMENTS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SAS CAREMA INVESTISSEMENTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 18 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

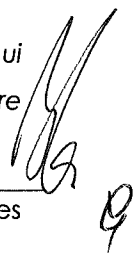
Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre



rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes « 2.2 Évolution du périmètre » et « 2.3 Événements postérieurs à la clôture- impact de la crise sanitaire lié à la propagation du virus Covid-19 » de l'annexe des comptes consolidés concernant plus spécifiquement les incidences comptables de la situation de certaines filiales.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les « immobilisations corporelles » et les « créances clients » constituent des postes significatifs du bilan. Les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations corporelles et aux créances clients sont présentes dans les notes « 3.10 Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles » et « 3.13 Évaluation des créances ». Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié des méthodes comptables et nous nous sommes assurés de leur correcte application. Nous avons également vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés.

VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 30 juin 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.



**RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

**RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Champagnole et Lons-le-Saunier, le 03 juillet 2020

GSCOREC AUDIT

Xavier BADOR
Commissaire aux Comptes

CONVERGENCE AUDIT-CONSEILS



Bertrand GENOUX
Commissaire aux Comptes

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.